

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/25-milliards-d-euros-pour-le-stockage-des-dechets>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Projet Cigéo à Bure : non à l'enfouissement des déchets radioactifs ! >
CIGEO/Bure - Actualités de campagne > **25 milliards d'euros pour le stockage des déchets radioactifs**

17 février 2016

25 milliards d'euros pour le stockage des déchets radioactifs

Un arrêté fixe à 25 milliards d'euros le coût de l'enfouissement des déchets radioactifs de Bure, situé à la limite de la Meuse et la Haute-Marne. Il s'agit d'un objectif, révisable !, que doit tenter d'atteindre l'Andra.

EDF et Areva tablaient sur 20 milliards d'euros. L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), chargée de la construction, avait évalué quant à elle le projet à 30 milliards d'euros.

Ladite somme jugée « optimiste » par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) (avis du 10 février 2015) et plus encore par la Cour des Comptes qui estimait dans un avis rendu en mai 2014 ce coût à 41,2 milliards. Ce nouvel arrêté oblige EDF et Areva de constituer des provisions supplémentaires pour des montants respectifs de 800 et 250 millions d'euro après avoir sous-estimé les coûts du site d'enfouissement des déchets radioactifs. 5 milliards sont actuellement provisionnés, dont la quasi-totalité des actions sujettes aux aléas de la Bourse L'enfouissement n'est pas une solution, pour arrêter de produire des déchets radioactifs il faut tout simplement sortir d nucléaire !

Cf. Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs (CEDRA) "Peut-on gérer les déchets radioactifs ? " L'Ecologiste n° 44. p. 28-29.

Article Extrait de L'ÉCOLOGISTE n°46 - VOL.17 N°1, JANVIER-MARS 2016

25 milliards d'euro pour le stockage des déchets radioactifs

**Cigéo
BURE**



je dis non !

Un arrêté fixe à 25 milliards d'euros le coût de l'enfouissement des déchets radioactifs de Bure, situé à la limite de la Meuse

et la Haute-Marne. Il s'agit d'un objectif, révisable !, que doit tenter d'atteindre l'Andra. EDF et Areva tablaient sur 20 milliards d'euro. L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), chargée de la construction, avait évalué quant à elle le projet à 30 milliards d'euro. Ladite somme jugée « optimiste » par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) (avis du 10 février 2015) et plus encore par la Cour des Comptes qui estimait dans un avis rendu en mai 2014 ce coût à 41,2 milliards. Ce nouvel arrêté oblige EDF et Areva de constituer des provisions supplémentaires pour des montants respectifs de 800 et 250 millions d'euro après avoir sous-estimé les coûts du site d'enfouissement des déchets radioactifs. 5 milliards sont actuellement provisionnés, dont la quasi-totalité sont des actions sujettes aux aléas de la Bourse. L'enfouissement n'est pas une solution, pour arrêter de produire des déchets radioactifs il faut tout simplement sortir du nucléaire !

Cf. Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs (CEDRA) « Peut-on gérer les déchets radioactifs ? » *L'Ecologiste* n° 44, p. 28-29.